



HAL
open science

Les ONG ou l'éveil à un monde plus solidaire et plus juste

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin, Bénédicte Corvaisier-Drouart

► To cite this version:

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin, Bénédicte Corvaisier-Drouart. Les ONG ou l'éveil à un monde plus solidaire et plus juste. Jacques Fontanel; Liliane Bensahel; Bénédicte Corvaisier-Drouart. Les organisations non-gouvernementales ou L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire, l'Harmattan, pp.431-444, 2009, La Librairie des humanités; Côté cours (Grenoble), 978-2-296-09066-8. hal-02157718

HAL Id: hal-02157718

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02157718v1>

Submitted on 17 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES OU L'EVEIL A UN MONDE PLUS SOLIDAIRE ET PLUS JUSTE

**Liliane Bensahel-Perrin, Jacques Fontanel, Bénédicte Corvaisier-
Drouart**

In

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris. 2009.

Résumé : Le « phénomène ONG » est caractéristique des sociétés démocratiques. Elles interviennent principalement dans les domaines de l'écologie, de l'humanitaire, de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme, de l'aide au développement, contre la pauvreté, les inégalités, les discriminations et de la lutte contre la mondialisation libérale. Elles prônent le développement durable ou même la décroissance. Parfois, elles sont noyautées par des firmes ou par des Etats pour servir les intérêts d'acteurs puissants de la globalisation économique. Si elles ne peuvent pas non plus revendiquer être représentatives de l'opinion publique, elles constituent de formidables « caisses de résonance » des problèmes d'aujourd'hui.

Summary : The "NGO phenomenon" is characteristic of democratic societies. They intervene mainly in the fields of ecology, humanitarianism, peace, democracy, human rights, development aid, against poverty, inequalities and discrimination. They advocate sustainable development. Sometimes they are infiltrated by firms or by states to serve the interests of powerful actors of economic globalization. If they can not claim to be representative of public opinion either, they are formidable "sounding boxes" of today's problems.

Mots clés : ONG, NGO, Ecologie, solidarité, équité, environnement, war, peace, democracy, human rights, poverty, equality, development aid.

Les ONG sont de formidables caisses de résonance. Pour ceux qui veulent bien les écouter, elles fournissent des informations sur le terrain remarquables et souvent trop mal exploitées. Comment expliquer par exemple que le commandant Massoud ait été assassiné aussi facilement, alors que la plupart des membres des ONG de la zone connaissaient les risques d'un tel attentat ? Proche du peuple lui-

même, mais aussi ses édiles, les membres des ONG disposent d'une information importante, souvent peu disponible, même si elle est partielle pour chaque individu, mais synthétisée par les organisations elles-mêmes. Lorsque l'aide internationale s'exprime dans un contexte de violence politico-économique, elle devient une partie du contexte et du conflit¹.

Les ONG sont critiques à l'égard de la globalisation, ils défendent les valeurs humanistes, ils réclament le développement durable et s'engagent en faveur de la paix internationale.

Organisation de la globalisation

Le « phénomène ONG » est caractéristique des sociétés démocratiques. Il s'est développé au début du XIXe siècle, mais depuis deux décennies, surtout du fait de sa maîtrise des médias, son influence est devenue grandissante. Aujourd'hui, il est particulièrement écouté dans les domaines de l'écologie, de l'humanitaire et de la lutte contre la mondialisation libérale. Les ONG s'engagent dans un processus de « réappropriation générale et planétaire ». ² Le Forum social de Porto Allegre, rival du sommet de Davos, a eu une résonance mondiale considérable, qui a produit un « activisme » important notamment lors des sommets G7 / G8 de Gênes. À la suite des contestations des ONG notamment, le mandat du FMI a été élargi à la lutte contre la pauvreté, avec la création de la « Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance » en 1999. La Banque mondiale cherche à coopérer avec les ONG, notamment lors de la conception et de la réalisation des projets, dans les recherches et analyses de la Banque et par la mise en place d'un dialogue constant, notamment dans les groupes de travail. Ainsi, elle a créé un site Internet destiné au dialogue. Lorsqu'elles sont unies, les ONG deviennent un contre-pouvoir international d'importance. Elles se proposent de représenter la « société civile », même si la légitimité démocratique que représentent les urnes ne peut leur être vraiment reconnue. Lorsque les ONG contestent et proposent de nouveaux objectifs, elles ont le sentiment d'informer des citoyens sur la réalité d'une situation que les autres acteurs internationaux s'entendent à cacher ou à minimiser. Au regard des informations tronquées, cachées ou falsifiées qui déshonorent la démocratie, le rôle des ONG comme révélateurs de certaines réalités sociales n'en est pas moins essentiel dans les rapports entre les gouvernants et les gouvernés. Cette position est d'ailleurs parfois contestée. Serge Sur considère que de nombreuses ONG n'aspirent qu'à devenir et être considérées comme des partis politiques, alors même que leur base démocratique est pour le moins pas suffisamment étayée³.

Le 30 novembre 1999 marque certainement un frein à l'idée de l'inéluctabilité de la mondialisation⁴. L'assemblée générale de l'Organisation Mondiale du Commerce n'a pas pu fonctionner normalement à Seattle, les autorités

¹ Anderson, Mary.B. « Do no harm. How aid can support peace - or war ». Lynne Rienner Publishers, Boulder, London, 1999.

² Ryfman, P. (2004), Les ONG, Collection Repères n°386, La Découverte, Paris. P. 31.

³ Sur, S. (1999), La convention de Rome entre ONG et Conseil de Sécurité, Revue générale de droit international public, janvier.

⁴ Cette présentation doit beaucoup à l'article suivant : Fontanel, J., Echinard, Y. (2008) , La puissance économique-politique des organisations non-gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008.

américaines étant amenées à décréter l'état d'urgence devant les puissantes manifestations contre une mondialisation au caractère jugé trop mercantile, dangereux et inégalitaire. Orchestré par le DAN (*Direct Action Network*), structure souple qui avait pour objectif de coordonner les groupes contestataires, les manifestants n'ont pourtant été soutenus par les forces syndicales qu'au tout dernier moment, notamment par l'AFL-CIO et les *steelworkers*. Depuis cet événement, les manifestations de Washington d'avril 2000 ou de Gènes de juillet 2001 ont démontré l'existence d'une forte contestation à l'ordre mondial concocté par les institutions qui soutiennent le fameux consensus de Washington⁵. Les réunions des G7 et G8 sont dorénavant fortement perturbées par la rue, lorsque celle-ci se déroule dans un pays aux fortes traditions démocratiques. La « mondialisation libérale » est contestée, lorsqu'elle est analysée comme la mondialisation des grandes entreprises, la *corporate globalization*. La logique des alliances commence à se développer dans les ONG. Le front de Seattle s'est souvent reconstitué, alors même que ce groupement paraissait conjoncturel, à l'avenir très improbable.

De nombreuses ONG s'insurgent contre le capitalisme sauvage qui crée les conditions d'une véritable guerre économique. Pour éviter les ravages d'un capital libéralisé à outrance et cause de crises financières graves, Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen), fondée en grande partie sur la proposition de James Tobin d'une imposition sur les opérations spéculatives sur les monnaies, propose de contrôler les mouvements de capitaux. Il s'agit donc de lutter contre la « mondialisation sauvage ». Attac combat la spéculation, les paradis fiscaux, la criminalité financière, la dette du tiers-monde, le pouvoir des fonds de pension, le libre-échange excessif de l'OMC, le fonctionnement inégalitaire des organismes financiers, les droits conférés aux grandes entreprises multinationales en matière de pollution ou de gestion des espèces vivantes. L'ONG considère que la Taxe Tobin rapporterait 50 milliards de dollars par an, soit plus que l'aide internationale aux pays en développement. Cet argent permettrait de défendre les droits de tous les hommes et d'engager des actions communes pour :

- empêcher la spéculation internationale, notamment par la taxation des revenus du capital,
- sanctionner les paradis fiscaux,
- limiter la généralisation des fonds de pension,
- promouvoir la transparence des investissements dans les pays dépendants,
- respecter les droits des consommateurs et des citoyens bafoués par certaines opérations bancaires et financières,
- revendiquer l'annulation de la dette publique des pays socialement affaiblis,
- reconquérir la démocratie au détriment du profit,
- refuser l'abandon de souveraineté des Etats,
- créer au niveau mondial un (ou des) nouveau (x) espace (s) démocratique (s).

Le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (DADTM) défend la même revendication que l'ONG Attac, concernant notamment l'application de la taxe Tobin. Il demande aussi que les fonds de développement, aux moyens disponibles accrus par l'argent récupéré de la corruption et de la prévarication, soient contrôlés par les mouvements sociaux. Il s'agit enfin de lutter pour un moratoire des dettes des pays en développement, notamment de la partie qu'il leur

⁵ Aguiton, C. (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris.

est impossible de rembourser. La coalition Jubilé 2000 a radicalisé ses objectifs initiaux, en réclamant l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure des pays africains, sans application des politiques d'ajustement, en vue de rembourser la dette sociale et écologique des pays riches. La dette des pays du tiers-monde s'élève à plus de 3000 milliards de dollars. L'Afrique subsaharienne dépense 4 fois plus pour le remboursement de la dette que pour les dépenses de santé et d'éducation.

Les conflits sur les OGM donnent une image éclairante des relations difficiles entre les Etats et les ONG. Peut-on dire que la loi d'un pays, votée par son Parlement, doit être remise en cause à la suite d'une décision unilatérale de quelques ONG qui en contestent l'opportunité et en soulignent les dangers ? Cependant, les ONG se recommandent souvent d'intérêts humains qui dépassent le strict niveau national. Cette instrumentalisation de la « globalisation » souligne la priorité qui doit être accordée à l'avenir d'une humanité qui n'est pas représentée dans les actions d'Etats hétérogènes et préoccupés par leurs seuls intérêts nationaux. L'Etat n'est pas le représentant exclusif de l'intérêt collectif, car il peut être approprié par une coalition de groupes dont les intérêts à court terme peuvent remettre en cause, dans le temps et dans l'espace, des valeurs humaines fondamentales que l'absence ou la manipulation d'informations ne permet guère aux électeurs de percevoir.

Guerres et valeurs humanitaires

Avec l'application de la doctrine « Annan » sur le droit d'ingérence pour le respect des droits de l'homme contre la souveraineté des Etats, initiée par Médecins sans frontières, la « société civile » s'est fait entendre en vue de réduire les risques de génocides ou de conflits armés fondés sur les différences de race, de religion ou plus généralement sur les violations aux droits élémentaires de tout individu. Le développement de l'aide à toutes les victimes de la barbarie ou de l'exploitation politique est maintenant reconnu par les instances internationales et les « sanctuaires humanitaires » sont remplacés aujourd'hui par les « zones de sécurité ». Les ONG constituent un instrument privilégié pour prévenir ou guérir la guerre. Le devoir d'ingérence, invoqué en son temps par Bernard Kouchner, suppose la mise en place de « mercenaires de la paix » qui représentent, par leur présence même, un pouvoir de dissuasion jugé suffisant pour éviter les exactions en attendant le règlement politique du conflit. Les ONG contestent parfois les conditions dans lesquelles se déroulent des opérations de « *peacekeeping* » de l'ONU et elles exercent sur elle et les Etats membres un réel pouvoir de coercition médiatique pour que la société civile soit protégée autant que faire se peut des conflits armés. Elles insistent aussi pour que dans la phase de l'après-guerre, la reconstruction soit assurée dans le cadre du respect des droits des hommes. Dans le cas des prisonniers talibans installés sur une base américaine de Cuba, les ONG ont protesté, ce qui va inmanquablement conduire à une réflexion sur les droits des prisonniers dont l'ONU pourra difficilement faire l'économie.

Les ONG condamnent et luttent contre les nettoyages ethniques et elles s'efforcent d'informer les autorités nationales et internationales pour engager les procédures juridiques adaptées. Pourtant, ces organisations ne sont certainement pas la panacée, leur rôle bien qu'important est limité par leur nature et leur poids économique-politique. Il est possible de leur accorder de plus en plus d'influence

dans un monde en situation de gouvernance incertaine ou insuffisamment démocratique. Il est certain que les ONG peuvent participer activement à la restauration de la paix et du développement économique des pays victimes. Cependant, les interventions humanitaires en Ethiopie au milieu des années 1980 et en Somalie au début des années 1990 ont engendré une crise profonde au sein du monde de l'humanitaire qui a permis de lever une partie du voile angélique qui couvre l'action des ONG. Si l'engagement initial se fait sous le signe sincère de la générosité et de l'altruisme, il n'en demeure pas moins que l'action humanitaire, loin d'être parfaite comme toutes les activités humaines, cache aussi une grande part d'ombre.

L'économie est une arme, à la fois par la capture qu'elle peut favoriser des richesses par quelques-uns et par les moyens militaires qu'elle fournit dans la lutte contre l'ennemi⁶. Les armes économiques affaiblissent leurs victimes. Comme la stratégie est rendue quasi impossible au regard de la puissance des armes nucléaires, les grandes puissances définissent des stratégies de "manœuvre indirecte" à l'efficacité redoutable en termes de privation pour les populations et aux effets particulièrement décevants en termes de rapports de force ou de pouvoir entre les belligérants. Plusieurs actions peuvent être engagées comme le refus de livrer des armes ou des technologies à l'adversaire potentiel, la recherche d'appauvrissement d'un pays par l'effort de préparation de guerre, la volonté d'une rupture des relations économiques en cherchant le soutien des Etats amis ou les stratégies de l'encerclement, du harcèlement ou de la violence politique⁷.

Ainsi, ECCAR (Economistes contre la Course aux Armements) ou Economists for Peace and Security (EPS) luttent contre la stratégie de l'appauvrissement qui conduit soit à la guerre, soit à la misère⁸. Dans le cas de l'embargo contre l'Irak, si les individus sont conduits progressivement à la misère et le pays à la faillite économique, le pouvoir en place d'Hassan Hussein a été renforcé dans son comportement dictatorial. L'association Médecins du Monde s'est souvent insurgée contre l'application de cet embargo. De même, la stratégie de l'encerclement conduit souvent à la défense de la mondialisation, ce qui, sous sa forme actuelle au moins, est condamné par certaines ONG, comme Attac par exemple. Le refus d'utilisation de l'arme alimentaire⁹ est revendiqué par Oxfam. Enfin l'aide aux pays en voie de développement peut être consacrée à des dépenses de prestige, à accroître les inégalités sociales, à favoriser l'essor des sociétés dans lesquelles les droits de l'homme ne sont pas nécessairement respectés. Il est nécessaire de faire en sorte que les pays en voie de développement évitent que le transfert ne soit, au total, paupérisant. Ainsi, Global Alliance demande l'annulation de la dette du tiers-monde.

⁶ Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), War, Peace and Security, Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, London, Emerald.

⁷ Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs. Collection « Librairie des Universités ». L'Harmattan, Paris.

⁸ Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), Introduction : The controversial economic question of peace and war, in Fontanel, J., Chatterji, M., « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, London, Emerald. Forthcoming.

⁹ Les Etats-Unis a souvent utilisé l'arme alimentaire en faveur des pays en voie de développement, mais elle est souvent liée à l'aide militaire. Dans ce cas, l'économie n'est plus la recherche du bien-être, c'est un moyen parmi d'autres d'assurer une domination sociale. L'arme alimentaire n'est pas nouvelle. De nos jours, la production mondiale de céréales pourrait fournir plus de 3000 calories à chaque personne. Pour éliminer la malnutrition, il suffirait de réorienter 2 % de la production céréalière vers ceux qui en ont besoin.

Les ONG sont très actives dans leurs domaines respectifs. Elles appliquent des méthodes d'action diversifiées et nouvelles, compte tenu de l'importance accordée à la transmission médiatique de leurs idées et de leurs opérations. Elles sont condamnées à engager un travail de communication considérable auprès de leurs militants ou de leurs donateurs potentiels et elles consacrent des moyens considérables en matière d'études et de publications pédagogiques ou scientifiques. Leurs équipes sont de plus en plus professionnalisées et leurs compétences sont reconnues. Leur capacité à s'engager dans les procédures juridiques en fait des partenaires privilégiés et des adversaires redoutables. Elles influencent grandement la mise en place de nouvelles règles et lois dans leurs domaines de compétences et leurs interventions dans la définition et le respect des normes sont essentielles. La création de la Cour pénale internationale ou le droit international de l'environnement doit beaucoup au travail d'information et de formation des ONG. Parfois considérés comme une voix privilégiée de l'opinion publique, soutenues par des médias en quête de nouvelles informations, les ONG jouent un rôle considérable dans la vie politique d'aujourd'hui, notamment dans les pays développés. Cependant, les effets pervers de leur action sont aussi apparus, en réponse à l'efficacité de leurs actions.

Le développement durable

Les ONG sont des défenseurs assidus du développement « soutenable » ou « durable ». C'est le combat de l'altermondialisme, mouvement social transnational à part entière à l'occasion du premier Forum social mondial tenu en janvier 2001 à Porto Alegre¹⁰. Cette conception ne réfute pas le besoin de développer un processus de mondialisation, mais elle réfute les objectifs et les conséquences de la globalisation libérale. Les menaces d'effondrement de l'ensemble de l'économie internationale ont été l'occasion dès la fin du XIXe siècle de dénoncer les négociations de l'OCDE en vue d'un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) en faveur d'une protection des capitaux et de développement de luttes à l'échelle mondiale contre les négociations multilatérales au sein des institutions internationales. Tirant leur force de la crise du tiers-mondisme et du recul du syndicalisme, les ONG ont capitalisé les inquiétudes concernant la mondialisation économique aux effets immédiats douloureux. Elles ont transformé l'aspiration authentique des peuples en une dynamique¹¹. Pourtant, les actions des ONG n'ont pas été souvent couronnées de succès. « Sur les principales campagnes de l'altermondialisme, si la réforme des institutions multilatérales et l'instauration d'une taxation des transactions financières internationales sont restées dans l'impasse après les premières victoires sur l'AMI et la montée en puissance du mouvement dans le cadre des grands contre-sommets, la mobilisation en faveur de l'annulation de la dette du Tiers-monde et de la défense du service public contre le renforcement de l'Accord général sur les services (AGCS) a quant à elle infléchi les cadres de négociation en cours, notamment au G8, à l'OMC et sur le plan européen. Le mouvement

¹⁰ Graz, J-C. (2008) Les pouvoirs émergents dans la mondialisation, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris. A paraître.

¹¹ René Passet, « Imaginer sans cesse... », *L'Economie politique*, No 25, janvier 2005, p. 18.

altermondialiste est devenu un acteur à part entière de la mondialisation »¹². En substituant le préfixe alter à celui d'anti-mondialiste, le mouvement a conquis ses lettres de noblesse dans les négociations internationales¹³. Cependant, le mouvement n'est pas pour autant porteur d'un avenir cohérent et homogène. Ses succès sont partiels, ses échecs comme alternative globale sont constants. Les divergences croissantes entre ses membres et les contradictions de tout mouvement social entre élargissement et approfondissement sont autant de freins face aux puissances financières toujours capables de lâcher un lest qu'elles se proposent ensuite de récupérer par d'autres voies.

Sur les OGM, les bœufs aux hormones ou les farines animales un front sérieux s'est mis en place, contre la mondialisation libérale, forme nouvelle de catalyseur des refus. Le CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale) (qui dispose d'un budget de recherche de 12 milliards de dollars et gère 600.000 semences différentes), promeut le retour de la recherche publique fondée sur les besoins de l'humanité. Il exige l'arrêt de l'octroi de brevets pour les gènes issus des banques de gènes et l'interdiction des semences génétiquement stériles. Il propose d'engager prioritairement les recherches génétiques dans la lutte contre la pauvreté, la malnutrition, la sous-nutrition et plus généralement la pauvreté, sur la base de lettres d'engagement du public et du privé. Le profit ne peut pas remplir ce rôle essentiel, car il est fondé sur le risque et l'aléa. Il n'est pas évident que l'humanité soit obligée, pour ce qui définit sa vie, de respecter les règles du monde marchand.

« La destruction de l'environnement est devenue un danger permanent pour l'être humain, la lutte contre sa destruction est devenue vitale. Le réchauffement climatique par exemple (pour ne citer que celui-ci parmi tant des dangers qui guettent la planète) mobilise les ONG écologistes qui gèrent des millions de dollars pour la sensibilisation des décideurs et la mobilisation des citoyens pour un comportement en faveur de la préservation de notre environnement. Les ONG sont à l'origine du Protocole de Kyoto, au même titre que le gouvernement français s'est engagé dans un Grenelle de l'environnement sur la base d'un accord avec la Fondation Hulot »¹⁴.

Les organisations non gouvernementales sont supposées défendre la paix, même si ce n'est pas leur objectif déclaré¹⁵. Elles doivent constamment être du côté des plus pauvres et des marginaux, ceux qui font l'objet d'une discrimination sociale. Elles se proposent a priori d'apporter quelques moyens aux exploités pour lutter contre l'injustice, plutôt que de fournir une aide miséreuse, qui maintient les hommes sous le joug de l'argent.

Lutte contre les discriminations

¹² Graz, J-C. (2008) Les pouvoirs émergents dans la mondialisation, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris. A paraître.

¹³ « L'altermondialisme a-t-il un avenir ? », *L'Economie politique*, janvier 2005, No 25 ; « Altermondialisme : crise de croissance », *Alternative internationale*, Décembre 2006, No 33.

¹⁴ Fontanel, J., Echinard, Y. (2008), La puissance économique-politique des organisations non-gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008, à paraître.

¹⁵ Anderson, Mary.B. (1999), Do no harm. How aid can support peace - or war. Lynne Rienner Publishers, Boulder, London, 1999.

Historiquement, les ONG ont eu un rôle important dans le refus des discriminations, notamment à l'encontre des races ou des femmes. En France, plusieurs associations se sont engagées dans la lutte contre le racisme. SOS-Racisme, « Ne touche pas à mon pote », est une association française créée en 1984 dont le but est de lutter contre toutes les formes de discrimination raciale. Elle vise à développer une république métissée, respectant ses principes de liberté, égalité, fraternité. Proche du Parti socialiste, dans sa branche trotskiste, elle est devenue l'une des plus connues, sinon l'une des plus populaires. Elle met en avant deux facteurs prioritaires : l'urbanisme (et le refus des ghettos urbains dans la périphérie des villes) et l'école (facteur d'intégration). Défavorable à la discrimination positive, elle combat toutes les formes de discrimination, dans les commerces et dans les emplois. Ses activités consistent à se constituer partie civile durant des procès pour des accusations de faits à caractère raciste, à apporter une aide juridique à des plaintes personnelles pour discrimination, elle soutient une aide à l'embauche sans discrimination, elle engage des actions médiatiques en vue de mettre en évidence la permanence de comportements racistes en France. Elle a dénoncé en 2002, avec le soutien de l'UEJF, l'Union des Etudiants Juifs en France, avec laquelle la coopération, le renouveau de l'antisémitisme en France. Le mouvement, proche du mouvement alter mondialiste, n'y appartient pas pour des raisons liées à des divergences concernant le fondamentalisme musulman et de l'antisémitisme. Cette association franco-française a été critiquée par l'extrême gauche de « taupe » du Parti socialiste, l'égalité des droits devenant l'égalité devant l'entrée dans les boîtes de nuit. Son logo, la main jaune, proche de l'étoile de la même couleur, a été fermement contestée par Max Gallo¹⁶. Surtout, SOS-Racisme est accusé d'être manipulée par les politiciens, le Parti Socialiste contre le Parti Communiste¹⁷. Verrouillée de l'intérieur, l'association menée par Harlem Désir et Julien Dray, sera soutenue par les syndicats proches du PS, les réseaux maçonniques et les syndicats juifs a sein des instance dirigeantes du mouvement.

Si dans un premier temps, les associations du « genre » ont défendu la position sociale de la gente féminine, elles ont ensuite intégré dans leurs revendications les questions de développement et de règlement des conflits. Elles se préoccupent aujourd'hui de l'accès à l'éducation, de l'égalité des revenus, de la défense de leurs droits, de l'organisation du dialogue lors de conflits ou dans la période d'après conflit. Le concept de genre a été scientifiquement forgé dans la réflexion politique des luttes des femmes, notamment dans les pays anglo-saxons. Aujourd'hui, cette approche se généralise au sein des organisations internationales, nationales, gouvernementales ou non gouvernementales. Elle fait appel à une réflexion générale concernant la division du travail et l'allocation des ressources et du temps. Il s'agit de mettre en évidence la construction sociale du masculin et du féminin, c'est-à-dire les rôles et les attentes de la vie des hommes et des femmes dans la vie sociétale. Cette approche prend en compte le principe universel d'organisation sociale basé sur le sexe. « Un des objets des études en termes de genre est de fournir les éléments d'analyse de la manière dont cette définition fonctionnelle et idéologique des sexes, qui imprègne toutes les

¹⁶ Gallo, M. (2006), *Fier d'être Français*, Fayard, Paris.

¹⁷ Malik, S. (1990), *Histoire secrète de SOS-Racisme*, Albin Michel, Paris.

dimensions de la vie sociale, affecte les activités déployées par les hommes et par les femmes »¹⁸.

Dans le cadre des études sur le développement, les éléments théoriques constitutifs du concept de genre portent sur les trois rôles de l'homme social (reproductif, économique et social), les besoins pratiques ou concrets (d'ordre matériel) et les besoins stratégiques (d'ordre politique), les cinq approches concernant les projets et programmes de développement (le bien-être, l'égalité des chances, la lutte contre la pauvreté, l'efficacité, la captation du pouvoir) qui déterminent ou non une place au genre¹⁹. Les analyses en termes de genre étudient ainsi la façon dont les sociétés répartissent les trois rôles entre les hommes et les femmes, comment les hommes et les femmes sont investis dans les différents besoins et en quoi les différents programmes et projets de développement sont de la responsabilité de l'un ou l'autre ou les deux sexes. La relation genre et développement s'articule autour de trois pôles, la complémentarité indispensable pour faire l'apprentissage de la différence et de l'unité, les actions spécifiques des institutions et l'économie solidaire comme nouveau mode de relation et d'activités.

Aujourd'hui, la notion d'éthique de genre porte principalement sur la question des femmes compte tenu du déficit important de la reconnaissance de leur entière citoyenneté dans le monde, déficit qui se caractérise également par une inégalité au regard de l'accès aux ressources et de leurs représentations dans les différentes institutions. Traditionnellement, les femmes ont été cantonnées dans la sphère privée avec comme fonctions essentielles l'éducation des enfants, la reproduction et les tâches ménagères. Les inégalités imposées aux femmes s'expriment principalement dans la violence qu'elles subissent, leur faible représentativité dans les instances politiques et leur difficulté d'accès à la répartition des ressources et à l'emploi.

Amartya Sen parle du rôle des « capacités » dans le développement. C'est dans la construction des « capacités »²⁰ mises en mouvement que réside le développement²¹. Ainsi, le Forum des femmes de la Méditerranée (FFM) est un réseau d'ONG, composé de membres individuels, généralement des femmes relevant d'institutions publiques, d'ONG militant en faveur de l'égalité des sexes, d'associations collectives, d'institutions privées. Il compte des associations membres dans 19 pays : Albanie, Algérie, Chypre, Croatie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Palestine, Portugal, Slovénie, Tunisie et Turquie. Son but est d'informer l'opinion publique, les groupes décideurs nationaux et internationaux et les Nations Unies des préoccupations des femmes de la région, de favoriser la mise en place de réseaux de femmes, de préserver la libre expression des femmes et de promouvoir le

¹⁸ IFAID (2005), Comprendre le concept de genre, IFAID (Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement) http://www.genreenaction.net/article.php3?id_article=221

¹⁹ Jacquet, I., 1995, *Développement au masculin, féminin - le genre, outils d'un nouveau concept*, L'Harmattan, Paris.

²⁰ Le concept « d'entitlement » exprime toutes les capacités individuelles ou collectives que chaque personne a la capacité de développer – Sen, A. (2000), *Un nouveau modèle économique*, Editions Odile Jacob, pp. 62-83.

²¹ La capacité d'une personne définit les multiples combinaisons de fonctionnement qu'il lui est possible de mettre en œuvre. Elle met en œuvre une forme de liberté, la liberté substantielle de choisir différentes combinaisons de fonctionnement. Les capacités individuelles reposent sur un large réseau d'influences, mais elles dépendent aussi des choix économiques, sociaux et politiques de la société. Il s'agit de mettre en relation ce que l'individu est en mesure d'accomplir avec l'ensemble des capacités à sa disposition. Les ONG de femmes oeuvrent dans ce sens.

dialogue entre femmes de différents âges. En Tunisie, le réseau Rihana réunit les principales ONG de femmes. Le réseau « Femmes, solidarité et développement » (RFSD) en Mauritanie œuvre pour la promotion de la femme et son indépendance matérielle. Action et développement (AcDEV) est une ONG sénégalaise créée en 1991 œuvrant pour le bien être de l'enfant et la promotion de la femme. De nombreuses associations existent ainsi dans tous les pays du monde, là en tout cas où la liberté d'expression n'est pas interdite.

Certaines associations, non dédiées uniquement au combat contre les discriminations, peuvent exercer un rôle important dans cette lutte. Ainsi, ADER (L'Association pour le Développement Economique Régional) est une ONG qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'existence de populations marginalisées qui vivent dans la précarité. En s'appuyant sur les institutions et les partenaires locaux, l'association élabore des programmes d'interventions, notamment au niveau de l'amélioration de l'habitat et des revenus par l'accès au crédit, qui permet à ces populations de devenir des acteurs de la société civile et de générer une dynamique économique endogène, vecteur d'un développement local durable. Dans certains pays, comme l'Inde, les femmes sont parmi les premières bénéficiaires du travail de cette ONG. Elle a notamment favorisé la constitution de la fédération des femmes KGFWA (Kolar Gold Field Women's Association) pour améliorer durablement leurs conditions de vie. Elle soutient le développement local par la réalisation de programmes de construction intégrant l'accès aux services publics de base, l'eau potable, les toilettes collectives et à un système de collecte et de traitement des déchets.

Le rapport mondial sur le développement humain de 2005 montre que si le nombre de conflits a diminué depuis les années 1990, le dernier siècle a été très meurtrier. Les victimes de ces nouveaux conflits ne sont plus essentiellement des soldats ou les personnels militaires, mais les populations civiles, et en particulier les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants²². En raison de leur statut social et de leur sexe, les femmes sont soumises à plusieurs types de violence, le viol, l'esclavage sexuel, la grossesse forcée, la mutilation ou encore la stérilisation obligée. En outre, le coût des conflits violents ne concerne pas uniquement le nombre de victimes, il faut également prendre en compte leurs conséquences sur le développement humain, de la réduction de la croissance²³ à la destruction des infrastructures, de la dislocation des systèmes alimentaires à celles de la santé et de l'éducation²⁴.

En mai 2000, sous l'égide de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les femmes africaines ont décidé de se réunir afin de promouvoir leur participation effective dans le processus de prévention, de gestion et de restauration de la paix en Afrique. Elles ont constaté qu'étant les principales victimes des conflits avec leurs enfants, elles devraient avoir leur mot à dire dans les prises de décisions concernant ces conflits. Ainsi, organisée par

²² Le nombre de pertes civiles dans les conflits actuels avoisine les 90%, en majorité des femmes et des enfants, source ONU.

²³ Il existe un lien entre IDH bas et conflit. Sur les 32 pays classés dans la catégorie à faible IDH, 22 ont connu un conflit durant les années 90. 7 des 14 pays au bas du classement du IDH ont connu des conflits ces dernières années. Les coûts économiques et sociaux liés aux conflits sont lourds et ont des répercussions importantes sur le long terme. La Banque mondiale estime qu'une guerre civile dure en moyenne sept ans, chaque année réduisant le taux de croissance de l'économie de 2,2%.

²⁴ PNUD, Développement humain et conflits violents, Problèmes économiques, 9-11-2005, pp. 30-37.

l'ONG Femmes Africa Solidarité (FAS) et le Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement (CFAPD), avec l'appui de l'OUA, de la CEA, du PNUD et du Gouvernement Nigérian, cette rencontre avait pour thème : « Favoriser la participation des femmes dans le processus de paix en Afrique de l'Ouest notamment dans le bassin du Fleuve Mano ». L'objectif était de consolider la paix, de prévenir des conflits futurs et de restaurer la confiance nécessaire à l'établissement d'une paix durable dans la sous-région. Cette réunion a permis la création au niveau des femmes de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone, du Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix²⁵. Ses objectifs sont les suivants : parvenir à instaurer une paix durable dans la sous-région du Fleuve Mano ; mettre au point des mécanismes de paix, de sécurité et de développement ; renforcer la participation des femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits ; assurer la pleine et égale participation des femmes dans le processus démocratique ; renforcer la capacité des groupes de femmes dans la prévention, la gestion et la résolution du conflit ; favoriser la réconciliation, le leadership et l'éducation civique et sensibiliser les femmes au respect des droits humains, à la démocratie, à l'égalité du genre et au développement. La mise au point d'une documentation et des bases données sur les meilleures expériences des femmes dans l'instauration de la paix et la résolution des conflits est prévue. Enfin, le mouvement a l'ambition de mettre en place un fichier de femmes compétentes et expertes dans les pays de l'Union du Fleuve Mano au niveau des différents secteurs de la société dont l'expertise servira les institutions nationales et internationales.

Dans un autre contexte, l'ONG Jerusalem Link est née en 1994 d'un partenariat entre deux centres indépendants de femmes : l'organisation israélienne Bat Shalom et le Centre palestinien de Jérusalem pour les femmes. Il s'agit d'une première expérience de collaboration étroite entre deux groupes organisés de Palestiniennes et d'Israéliennes. Ce projet œuvre pour une participation égalitaire des femmes dans les négociations sur le Proche Orient, pour la promotion des femmes ainsi que pour un traitement des conflits sur la base du droit international et des résolutions de l'ONU. Les deux organisations mènent de concert des programmes en faveur de la paix, la démocratie, les droits humains et l'accès des femmes aux positions dirigeantes. Pour faire aboutir ces revendications, Jerusalem Link a lancé le projet WIPAN (International Women's Peace Network). L'objectif de ce réseau est de jouer un rôle de lobby de façon à ce que les négociations et le traitement du conflit israélo-palestinien prennent en compte les considérations, les besoins et les attentes des femmes. Cette démarche semble mettre en évidence une prise de conscience par les femmes de leur rôle à exercer dans un conflit ou une guerre. Le rapport mondial sur le développement humain de 2005 montre que si le nombre de conflits a diminué depuis les années 1990, le dernier siècle a été très meurtrier. Les victimes de ces nouveaux conflits ne sont plus essentiellement des soldats ou les personnels militaires, mais les populations civiles, et en particulier

²⁵ MARWOPNET (Mano River Women's Peace Network) devient la forme motrice dans le processus de paix et de réconciliation dans le processus de paix et de réconciliation dans la sous-région. Celles-ci comprennent plusieurs ONG, notamment le FAS (Femme Africa Solidarité), le CFAPD (Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement), AWCPD de l'OUA et le FERFAP (Federation of African Women's Peace Networks). La première Assemblée Générale s'est tenue à Monrovia (Liberia) le 08 juin 2001, suivie de la réunion de son Conseil de Direction du 23 au 28 juillet 2001 à Conakry.

les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants²⁶. En raison de leur statut social et de leur sexe, les femmes sont soumises à plusieurs types de violence, le viol, l'esclavage sexuel, la grossesse forcée, la mutilation ou encore la stérilisation obligée. En outre, le coût des conflits violents ne concerne pas uniquement le nombre de victimes, il faut également prendre en compte leurs conséquences sur le développement humain, de la réduction de la croissance²⁷ à la destruction des infrastructures, de la dislocation des systèmes alimentaires à celles de la santé et de l'éducation²⁸.

L'émergence des ONG constitue une solution partielle, sous forme de replâtrage, aux dysfonctionnements du système mondial. Le processus de globalisation met en évidence la nécessité de la prise en compte des biens collectifs nécessaires pour la préservation de la planète et de la qualité de la vie humaine. Les ONG ont obligé le FMI à prêter attention à la dégradation de l'environnement, à la corruption, à l'endettement, mais aussi au caractère social du développement. Dans ce contexte, par exemple, les problèmes écologiques prennent une ampleur planétaire, qui divise parfois les Etats. La plupart du temps, c'est moins la légitimité des ONG qui est importante que les questions qu'elles posent. Ainsi, l'expérience montre que les ONG anti ou alter mondialistes contestent plus vivement les organisations et firmes multinationales que leurs propres Etats. Une Nation n'est plus le niveau adéquat de nombreux problèmes et solutions adaptées, même si le rôle des pouvoirs publics n'en est pas pour autant négligeable dans la définition de la compétitivité. Il ne faut pas, en effet, oublier que l'éducation, les infrastructures, les transports, les télécommunications, généralement financés ou soutenus par les pouvoirs publics, sont des éléments essentiels de la richesse présente et future des Etats.

Cependant, les gouvernements et les organisations économiques internationales considèrent que certaines ONG constituent une nuisance dans le processus de globalisation ou qu'elles représentent une menace pour la défense de leurs propres intérêts, même lorsqu'ils récupèrent des idées nouvelles et des sources d'information utiles. L'essor de l'aide humanitaire est maintenant reconnu par les instances internationales, même si les « sanctuaires humanitaires » sont aujourd'hui remplacés par les « zones de sécurité ». Les ONG peuvent participer activement à la restauration de la paix et au développement économique des pays victimes, même si leurs actions ont souvent fait l'objet de débats politiques. Pour Koffi Annan, les ONG sont la conscience de l'humanité en luttant pour la paix et l'injustice et la misère.

Deux caractéristiques de l'action concrète des ONG peuvent être mises en évidence. D'abord, les ONG ne limitent pas leurs actions et leurs objectifs au seul territoire national d'origine, car ce n'est pas le niveau de réflexion pertinent. La défense des identités n'empêche pas les revendications à caractère universel²⁹.

²⁶ Le nombre de pertes civiles dans les conflits actuels avoisine les 90%, en majorité des femmes et des enfants, source ONU.

²⁷ Il existe un lien entre IDH bas et conflit. Sur les 32 pays classés dans la catégorie à faible IDH, 22 ont connu un conflit durant les années 90. 7 des 14 pays au bas du classement du IDH ont connu des conflits ces dernières années. Les coûts économiques et sociaux liés aux conflits sont lourds et ont des répercussions importantes sur le long terme. La Banque mondiale estime qu'une guerre civile dure en moyenne sept ans, chaque année réduisant le taux de croissance de l'économie de 2,2%.

²⁸ PNUD, Développement humain et conflits violents, Problèmes économiques, 9-11-2005, pp. 30-37.

²⁹ Aguiton, C. (2001), *La monde nous appartient*, Plon, Paris, p. 111.

Ensuite, les ONG n'osent pas toujours s'attaquer aux politiques de leurs gouvernements, car elles bénéficient de soutiens politiques ou financiers publics, directs ou indirects. Les ONG de première génération, en raison de leurs principes d'impartialité et de neutralité, ont été incapables d'anticiper les causes des crises humanitaires et de concevoir une vision stratégique de long terme.

Cependant, leur action est souvent contestée. Pour éviter partiellement les reproches à leur encontre, il existe aujourd'hui aux Etats-Unis un organisme qui étudie l'importance et l'efficacité des organisations non gouvernementales³⁰ (Tableau n°46)

Tableau n°46 - Les organisations non gouvernementales mises en avant par Charity Navigator selon leurs critères d'efficacité³¹

Critères	ONG « remarquées »
Parmi les dix plus grandes ONG en termes de chiffre d'affaires (en millions de dollars)	- 1) American Red Cross (3.431) - 2) Food for the Poor (1037) - 3) World Vision (946) - 5) AmeriCares (861) - 6) Volunteers of America (804) - 9) CARE (607)
Parmi les plus dépensières pour leurs dépenses internes ³²	- 1) Jobs for Justice : 77,5% - 3) National Council of Negro Women 64 % - 8) Friends of Israel Disabled Veterans : 55,1 %
Parmi les moins consommatrices de hauts salaires au regard de leur importance ³³	- 1) ISOH/Impact (21200 \$) - 7) Clean Ocean Action (50.000 \$) - 10) Rescue Task Force (53.000)
Parmi les plus concernées par les débats que leurs actions suscitent	- 1) The Humane Society of the USA - 2) World Vision - 5) American Red Cross - 9) Children International
Parmi les meilleures réputations ³⁴ , synonymes de notoriété, de bonne gestion et de confiance du public	- 1) Direct Relief International - 2) The National Christian Foundation - 4) Conservation International - 8) World Wildlife Fund
Parmi celles qui respectent au mieux les intérêts des	- 1) Direct Relief International

³⁰ <http://temp.charitynavigator.org/>

³¹ Ne sont incluses que les associations qui ont un lien étroit avec les objectifs humanitaires, écologiques, charitables et pacifiques.

³² Dans ce contexte, l'emploi des dons et produits divers de l'association pour la gestion de l'organisation (comme les salaires, les dépenses d'investissement, les assurances ou les coûts de voyage) est jugé excessif, car ils ne financent pas réellement les objectifs finaux du programme.

³³ Elles doivent obtenir 4 étoiles dans la graduation fournie par Charity Navigator et fournir au moins 80 % de leur budget aux missions dont elles ont la charge.

³⁴ Elles concernent les ONG qui ont plus de 100 millions de dollars de budget et au moins 65 millions de dollars d'actifs nets.

donateurs	- 4) MedShare International - 9) Disabled American Veterans Charitable Service Trust
-----------	---

De nombreuses organisations non gouvernementales valorisées dans ces classements n'ont pas de filiales en Europe. Cependant, ces analyses de « qualité » de l'action des ONG vont se multiplier dans les années à venir et donner ainsi plus de crédibilité aux organisations non gouvernementales qui exercent une influence positive sur la résolution des conflits, le refus de la faim dans le monde ou la libération des hommes par le respect de leurs droits et devoirs légitimes.

Des ONG comme Médecins du Monde ont défendu l'idée selon laquelle certaines situations sanitaires exceptionnelles peuvent justifier à titre extraordinaire la remise en cause de la souveraineté des Etats. Cependant, sur le terrain, les ONG ne peuvent engager leurs actions humanitaires qu'après acceptation des autorités du pays contestable. Sur le terrain, elles sont tenues à une obligation de neutralité quand elles interviennent sur le terrain des conflits ou post conflits. Elles ne doivent pas prendre position soit pour tel ou tel parti au conflit. Si elles le font, elles prennent le risque d'être expulsées, comme ce fut le cas dernièrement au Darfour avec certaines d'entre elles. Elles sont tenues à un devoir de réserve pour mieux exercer leur mission qui doit être essentiellement humanitaire. Cependant, l'intervention humanitaire trouve aujourd'hui des opposants même en Occident, les affublant de connotations néo-colonialistes. En fait, les ONG sont, par nature, partisans. Les ONG d'origine anglaise s'intéressent plus particulièrement aux conflits naissant dans des pays d'anciennes colonies anglaises.

Les ONG prennent un rôle politique accru. Elles défendent des modifications de structures du système international. Ainsi, la mondialisation de l'économie suppose la mise en place d'organismes de gestion des biens publics internationaux. Jacques Attali³⁵ a proposé un gouvernement mondial réduit au minimum, nommé par l'Assemblée Générale de l'ONU, une banque planétaire qui gérerait la monnaie unique du monde et la création d'agences en charge des biens publics. Pour René Passet³⁶, ancien conseiller scientifique d'Attac, la création d'une organisation mondiale du développement social, chargée de la satisfaction des besoins fondamentaux, de la défense de la démocratie, du développement durable de la planète et des projets culturels s'impose.

Les organisations non gouvernementales sont appelées à jouer un rôle important dans le processus de la mondialisation. Elles promeuvent parfois des droits internationaux applicables au monde entier et elles se proposent aussi de se rebeller contre le libéralisme excessif que les organisations gouvernementales cherchent à imposer au monde entier³⁷. Les organisations non gouvernementales sont supposées constamment défendre la paix, même si ce n'est pas toujours leur objectif déclaré. Elles doivent constamment être du côté des plus pauvres faisant l'objet d'une discrimination sociale. Elles se doivent d'apporter quelques moyens

³⁵ Attali, J. (1999), *Fraternités, une nouvelle utopie*, Fayard, Paris.

³⁶ Passet, R. (2001) *Eloge du mondialisme par un anti présumé*, Fayard, Paris.

³⁷ Aguiton, C. (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris.

Attac (1999), *%% contre la dictature des marchés*, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

du Castel, V. (2001), *La géoéconomie et les organisations internationales*, L'Harmattan, Paris.

Goldsmith, E., Mander, J. (2001), *Le procès de la mondialisation*, Fayard, Paris.

aux exploités pour lutter contre l'injustice. Cependant, toute situation de paix n'est pas raisonnable si elle est fondée sur la pauvreté pour certains et l'extrême richesse pour d'autres. Si le rôle des ONG est intéressant, il n'en reste pas moins vrai que les négociations commerciales internationales restent l'apanage des Etats. Avec la mondialisation des rapports sociaux, les ONG n'ont pas encore de légitimité, mais leur action à l'intérieur des Etats, auprès de l'opinion publique, contre les excès des firmes multinationales et la cupidité des institutions financières, connaît une efficacité certaine, au moins dans les mentalités. Parce que le monde devient de plus en plus transnational et de moins en moins inter-étatiques, les campagnes des ONG peuvent s'opposer aux projets d'importance initiés par les Etats ou les firmes multinationales (FMN). Elles défendent les biens publics internationaux et elles rappellent aux citoyens, producteurs et consommateurs que la « machine économique » a tendance à être servie au lieu de servir les citoyens. Les « responsables » des grands types d'institution privées ou publiques internationales qui affirment conduire le système, sont souvent incapables de l'arrêter lorsque celui-ci s'emballé et conduit à la récession ou à la crise ou provoque des désastres écologiques aux coûts humains élevés. Enfin, les ONG ont un rôle essentiel pour convaincre les acteurs des relations internationales de développer les valeurs démocratiques et humanistes dans le monde.

Bibliographie

Aguiton, C. (2001), *Le monde nous appartient*, Plon, Paris.

Alternative internationale (2006), *Altermondialisme : crise de croissance*, Décembre, No 33.

All, P., Miltenberger, T., Weiss, T.G. (2000) ; *Guide to IGOs, NGOs and the Military in Peace and Relief Operations*, United States Institute of Peace Press, Washington, D.C.

Anderson, Mary.B. « Do no harm. How aid can support peace - or war ». Lynne Rienner Publishers, Boulder, London, 1999.

Attac (1999), *%% contre la dictature des marchés*, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

Attali, J. (1999), *Fraternités, une nouvelle utopie*, Fayard, Paris.

Bensahel-Perrin, Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. *Economie politique de l'humanitaire international et de la guerre*. In *Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au coeur d'une mondialisation solidaire*, 2009, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les contestations de l'action des ONG*, in *Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au coeur d'une mondialisation solidaire*, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

Bensahel, Perrin, L., Fontanel, J. Corvaisier-Drouart, L. (2009), *Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au coeur d'une mondialisation solidaire*, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

Berry, W. (2001), *Sauver les communautés*, in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds), Fayard, Paris. pp. 419-432.

Bertrand, A. (2001), *Des monnaies locales pour le bien commun. L'esprit des SEL*, in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds), pp. 433-444.

Braem, Y. (2003), Les interventions internationales:concurrences et convergences des modes de coopération militaires/humanitaires, in Hérodote, No 116, 2005-01/03

Brauman, R. (2000), L'action humanitaire, Coll. Dominos, Flammarion, Paris.

Brunel, S. (2001), L'humanitaire, nouvel acteur des relations internationales, La Revue Internationale et Stratégique, n°41, printemps.

Cassen, B. (1999), Comprendre et agir avec Attac, %% contre la dictature des marchés, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale in « La question politique en économie internationale », Collection « Recherches), La Découverte, Paris

Debos, M., Goheneix, A. (2005), Les ONG et la fabrique de l'opinion publique internationale, in Raisons politiques, N. 19, août-septembre.

du Castel, V. (2001), La géoéconomie et les organisations internationales, L'Harmattan, Paris.

ECHO (European Commission Humanitarian Office) de la Commission européenne : http://europa.eu.int/pol/hum/index_fr.htm

L'économie Politique (2005), L'altermondialisme a-t-il un avenir ? L'Economie politique, janvier, No 25.

Fielding-Smith, A. (2004), Muddying the world's conscience, guardian.co.uk in <http://www.guardian.co.uk/society/2004/jan/09/voluntarysector.iraq.p.1>

Fontanel, J. (1986). An underdeveloped peace movement: The case of France. Journal of Peace Research, 23(2), 175-182.

Fontanel, J. (1993), Economistes de la paix, Economie en Plus, PUG, 1993,

Fontanel, J. (1995), Organisations économiques internationales, Masson, Paris.

Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), L'Afrique et l'OMC. Le cas de Cancun, Géopolitique Africaine, 1^{er} trimestre. Disponible aussi dans Fontanel, J., Antipas Touatam (2004), Africa and Cancun, African Geopolitics, 2004.

Fontanel, J., Bensahel, L. (2001), Réflexions sur l'économie du sport, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2005), La globalisation "en analyse". Géoéconomie et stratégie des acteurs, L'Harmattan, Paris

Fontanel, J., Echinard, Y. (2008), La puissance économique-politique des organisations non-gouvernementales dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, 2008.

Fontanel, J., Geslin, A. (2008), Political Economy of the Humanitarian Actions, in Fontanel, J., Chatterji, M., « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, London, Emerald. Chapter 14. Forthcoming.

Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), War, Peace and Security, Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, London, Emerald.

Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. Géoéconomie et stratégie des acteurs. Collection « Librairie des Universités ». L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), Introduction : The controversial economic question of peace and war, in Fontanel, J., Chatterji, M., « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, London, Emerald. Forthcoming.

Fontanel, J., Fontanel, M. (2009), Géoéconomie du sport, Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits, L'Harmattan, Paris.

Gereffi, G., Garcia-Johnson, R., Sasser, E. (2001), The NGO-Industrial Complex, Foreign Policy, July-August. pp. 56-65.

Goemaere, E. (2000), Une ONG au Ministère, in Rony Brauman (sous la direction de), Utopies sanitaires, Médecins sans Frontières, Editions Le Pommier, Paris pp. 237-241.

Goldsmith, E., Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris.

Graz, J-C. (2008) Les pouvoirs émergents dans la mondialisation, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

Graz, J-C. (2008), La gouvernance de la mondialisation, Collection Repères, La Découverte, Paris.

Guilhaudis, J.F. (2003) Relations internationales contemporaines, manuel Jurisclasseur, LITEC, Paris.

Hines, C., Lang, J. (1993), The New Protectionism : Protecting the Future Against Free Trade, London, Earthscan.

Kouchner, B. (1999), Le malheur des autres, Edition Odile Jacob, Paris.

Latouche, S. (2001), La mondialisation démystifiée, in Edward Goldsmith et Jerry Mander, « Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris.

Marret, J.L. (2001), La fabrication de la paix, nouveaux conflits, nouveaux acteurs, nouvelles méthodes, 2001, Ellipses.

Natsios, A. (1997), U.S. Foreign Policy and the Four Horsemen of the Apocalypse. Humanitarian Relief in Complex Emergencies, Published with the Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C. Praeger.

Norberg-Hodge, H. (2001), Changer de direction. De la dépendance mondiale à l'interdépendance locale, in « Le procès de la mondialisation » (Goldsmith E., Mender J. eds), Fayard, Paris.

Passet, R. (2001) Eloge du mondialisme par un anti présumé, Fayard, Paris.

Passet, R. (2005), « Imaginer sans cesse... », L'Economie politique, No 25, janvier 2005.

Pech, T., Padis M-O, (2004), Les multinationales du cœur. Les ONG, la politique et le marché, Le Seuil, Paris.

Pérez-Votora, S. (2001), Reconstituer la paysannerie, in Goldsmith, E., Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris.

Pérouse de Montclos, M-A. (2001), L'aide humanitaire, aide à la guerre? Editions Complexe, Paris.

Pouigny, B. (2003). « L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre », Politique étrangère, 2003, n°2

Reveillard, C. (2007), Géostratégie des ONG, Géostratégiques n° 16., Mai.

Rouillé d'Orfeuil, H. (2006), Les ONG et la gouvernance mondiale, in Revue politique et parlementaire, N. 1035, 2005-04/06.

Rufin, J-C. (1993), La Piège, quand l'aide humanitaire remplace la guerre, Hachette, Pluriel, Paris.

Rufin, J-C. (1999), Pour l'humanitaire. Dépasser le sentiment d'échec. Le Débat , n°105.

Rufin, J-C. (2001), L'Aventure humanitaire, Gallimard, Collection « Découverte », Paris.

Ryfman, P. (2001), L'action humanitaire, coll. Problèmes politiques et sociaux, La documentation française.

Ryfman, P. (2004), Les ONG, 2004, La Découverte, Paris.

Ryfman, P. (2006), Les ONG, nouveaux acteurs des relations internationales, Questions internationales, n°19, La documentation française, Paris.

Sheehan, N. (2008), Economics of UN Peacekeeping Operations, in Fontanel, J., Chatterji, M, « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, Chapter 11, London, Emerald. Forthcoming.

Smith, R., Fontanel, J. (2008), International security, defence economics and the power of nations, in Fontanel, J., Chatterji, M, « War, Peace and Security », Contribution to Conflict Management, Peace Economics and Development, Vol.6, Chap. 3. London, Emerald.

Sur, S. (1999), La convention de Rome entre ONG et Conseil de Sécurité, Revue générale de droit international public, janvier.

Sur, S. (1999) Aspects juridiques de l'intervention des pays membres de l'Otan au Kosovo, Défense Nationale, décembre.